



COMMUNE DE FOUNEX
Municipalité

Préavis N° 38/2016-2021

Demande de crédit d'un montant de CHF 180'000.00 TTC, relatif à un crédit d'étude de rénovation et/ou de mise à niveau des installations techniques de la salle de spectacle : machinerie de la scène, éclairage, sonorisation, projection, installations électriques, chauffage et ventilation

Responsabilité du dossier :
Bâtiments communaux
M. Denis Lehoux - municipal

Founex, le 16 février 2018

TABLE DES MATIÈRES

1.	Introduction	3
2.	Constations techniques	3
3.	Commentaires	4
4.	Remarques	4
5.	Coûts de l'étude	5
6.	Conclusions	6

Madame la Présidente,
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

1. Introduction

Inaugurée en 1985, la Salle de spectacle de notre commune n'a depuis cette date fait l'objet d'aucune amélioration profonde et a de ce fait subi des dégradations significatives, particulièrement en ce qui concerne la machinerie de la scène qui est actuellement condamnée par mesure stricte de sécurité. Cette situation a été le facteur déclenchant qui a conduit à préparer le présent préavis. Ainsi votre Municipalité souhaite-t-elle maintenant entreprendre une rénovation profonde de l'ensemble des installations techniques, lesquelles présentent des faiblesses pour ne pas dire des problèmes de fin de vie pour certaines. Le but est de mettre aux normes en vigueur toutes les installations techniques et de proposer à tous les utilisateurs un instrument moderne en adéquation avec son utilisation comme salle communale, avec possibilité de projection de cinéma de type « cinéclub ».

L'étude prévue ne portera pas sur l'enveloppe du bâtiment ou le toit, problèmes qui sont ou seront traités séparément, dans le cadre de l'assainissement énergétique du patrimoine communal.

2. Constatations techniques

Ci-après sont listés les principaux points sur lesquels portera l'étude proposée :

- éclairage : la quasi-totalité des systèmes d'éclairage est d'époque et doit donc être remplacée par des installations modernes
- portes principales : elles ne correspondent plus aux normes actuelles et, afin d'améliorer leur qualité thermique, doivent être remplacées par des portes en aluminium, à rupture de pont thermique et compatibles avec le système de fermeture SALTO en cours d'installation sur les bâtiments communaux.
- installation électrique : le tableau, bien qu'encore en état de fonctionnement normal, constitue une installation obsolète ne répondant plus aux attentes actuelles.
- chauffage / ventilation : comme vous aurez déjà pu le constater, le système de ventilation du foyer, du hall et du bar pose des problèmes de distribution de chaleur et demande un déplacement de la sonde de température, située actuellement dans la partie la plus froide. De nouvelles sondes d'ambiance et de qualité de l'air doivent être installées ainsi qu'un nouveau tableau de commande. Pour la grande salle proprement dite, le système actuel doit être repensé afin de garantir le confort général et de disposer d'une installation conforme aux standards actuels et aux exigences énergétiques. Considérant les importants débits, le remplacement des installations techniques de ventilation impliquera la mise en place de récupérateur de chaleur sur l'air chaud évacué, conformément aux exigences légales prévalant.
- lambris : en relation avec les travaux ci-dessus, un rhabillage des lambris est à prévoir.
- installations techniques de la scène / CVSE pour l'exploitation scénique : remplacement du gradateur courant fort, appareil plus aux normes, avec nouveau câblage (sol et plafond) des commandes de machinerie, des régies son et vidéo et de l'éclairage de la scène.
- poutre support projecteurs de la salle : immobile et d'exploitation contraignante en plus d'être obsolète. Remplacement à prévoir par un système mobile sur palans à chaîne et nouveaux projecteurs.

- porteuses au plafond de la scène : à l'heure actuelle, la manipulation de ces installations est interdite à toute personne n'appartenant pas à la conciergerie, en raison de leur dangerosité. Elles sont à remplacer par des systèmes électriques avec de nouveaux projecteurs.
- écran/projecteur : l'écran est actuellement mal placé et immobile, d'où une exploitation contraignante. A remplacer par un écran à commande électrique de 6 m de largeur et à repositionner au centre de la scène. Quant au projecteur, actuellement à poser au centre de la scène lors de chaque utilisation, il doit être remplacé par un nouveau système fixe installé au plafond de la salle avec points d'injection HDMI en régie, depuis la salle et la scène.
- sonorisation : Elle est d'origine et doit être complètement renouvelée en raison de sa vétusté et d'une technique obsolète. Elle sera accompagnée d'une boîte de sol avec position régie en salle, avec régie transportable, ainsi que d'un caisson d'insonorisation avec lot de micros adaptés
- plancher/rideaux : ces deux éléments sont en fin de vie et doivent être remplacés.
- monte-charge : ce nouvel élément fait l'objet de demandes réitérées de la part de nombreuses sociétés utilisatrices de la salle. Une installation est prévue reliant le rez-de-chaussée et le sous-sol.
- caissons-tiroirs sous la scène : c'est un euphémisme de dire que la manipulation actuelle de ces tiroirs n'est pas des plus optimales. Une amélioration de leur fonctionnement est à prévoir.
- chemins de fuite : l'amélioration de la signalisation est à prévoir.

3. Commentaires

Les travaux et améliorations listés ci-dessus visent à mettre à niveau notre salle de spectacle sans toutefois créer une salle de spectacle cinq étoiles. Ils ont été étudiés de manière à apporter une qualité et un confort correspondant à l'utilisation de cette salle telle que constatée dans le passé mais dans un cadre correspondant aux normes actuelles.

Dans une perspective d'amélioration énergétique, l'installation de ventilation devra être rééquilibrée, apportant de plus un confort d'utilisation de la salle, un dispositif de récupération de chaleur pourrait être installé, générant une économie d'énergie sensible. Cette approche sera introduite dans le cadre de l'étude de l'amélioration de la qualité énergétique de ce bâtiment.

4. Remarques

Une étude « Concept sécurité incendie – AEAI 2017 » a été conduite courant janvier 2018. Elle conclut que certaines modifications doivent être apportées à notre salle de spectacle pour correspondre aux normes AEAI 2017.

Ces modifications portent sur :

- le remplacement de portes d'évacuation au sous-sol et à l'étage ;
- l'éclairage des signaux de secours dans le hall, sur la coursive et au sous-sol ;
- le contrôle, par un expert, de l'éclairage de sécurité et du désenfumage lors des travaux ;
- la pose de poignées anti-panique sur les petites portes ;
- l'interdiction de la sortie par le dépôt de matériels de la conciergerie ;
- la révision des portes coupe-feu, considérant leur ancienneté ;
- la porte entre la cuisine et l'entrée de service à équiper d'un ferme-porte et d'un signal de sortie de secours ;
- l'accès au poste incendie au sous-sol, actuellement empêché par du stockage de matériel.

5. Coûts de l'étude

Le rapport de diagnostic établi en janvier 2018 par la société Fragnière Partenaires, Lausanne, portant sur l'état de notre salle de spectacle, a été utilisé pour structurer le présent préavis. Afin de préserver la transparence, en cas d'acceptation du présent préavis par le Conseil communal, la démarche de Fragnière Partenaires (qui sera notre Assistant au Maître d'Ouvrage) portera sur l'étude des différentes rénovations et modifications par postes (électricité, éclairage, sonorisation, etc.) de manière à obtenir plusieurs soumissions. Un budget global, établi à partir des soumissions rentrées, vous sera par la suite présenté, de manière à pouvoir entamer les travaux dans les meilleurs délais.

Pour votre information, l'étude de la source de chaleur (chaudière) interviendra dans le cadre de l'étude de la stratégie énergétique des bâtiments communaux, objet du préavis N° 18/2016-2021 qui a été amendé.

Description	%	Coût HT
Honoraires		
Ingénieur CVS	40%	60'150.00
Ingénieur électricité	11%	16'000.00
Ingénieur sécurité	2%	3'550.00
Spécialiste équipement scénotechniques	12%	18'000.00
Spécialiste acoustique	2%	3'500.00
AMO	27%	40'000.00
Total honoraires HT	100%	141'200.00

Frais annexes		
Sondage(s)		3'500.00
Frais de reproduction de documents		3'500.00
Total frais annexes HT		7'000.00

Total frais relatifs au crédit d'étude HT	CHF	148'200.00
Divers et imprévus (10 %)	CHF	15'000.00
Total HT	CHF	163'200.00
TVA 7.7%	CHF	12'566.40
Total TTC	CHF	175'766.40
Total TTC arrondi	CHF	180'000.00

6. Conclusions

La Salle de spectacle est un élément essentiel de notre patrimoine communal. Au même titre que les autres bâtiments qui le constituent, nous nous devons de l'entretenir et de le mettre aux normes en vigueur, permettant ainsi d'accueillir dans cette salle des activités de tous genres, utilisables en tout temps par les diverses sociétés de notre village.

Au vu de ce qui précède, et compte tenu des explications qui vous ont été fournies ici, nous vous remercions, Madame la Présidente, Mesdames et Messieurs les Conseillers, de bien vouloir prendre les décisions suivantes :

LE CONSEIL COMMUNAL DE FOUNEX

- Vu** le préavis municipal N° 38/2016-2021, d'un montant de CHF 180'000.00 TTC relatif à un crédit d'étude de rénovation et/ou de mise à niveau des installations techniques de la salle de spectacle : machinerie de la scène, éclairage, sonorisation, projection, installations électriques, chauffage et ventilation
- Ouï** le rapport de la Commission des constructions
- Ouï** le rapport de la Commission des finances
- Attendu** que cet objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour

DÉCIDE

- D'adopter** ce préavis
- D'octroyer** à cet effet un crédit de CHF 180'000.00 TTC à la Municipalité
- De financer** ce montant par la trésorerie courante ou recourir à l'emprunt si nécessaire
- D'amortir** ce montant par un prélèvement sur le fonds de réserve pour « Constructions futures » n° 9282.003

Ainsi approuvé par la Municipalité le 26 février 2018, pour être soumis à l'approbation du Conseil communal.

Au nom de la Municipalité :

le Syndic :

François Debluë

la secrétaire :

Claudine Luquiens

Le Municipal responsable :

Denis Lehoux

Rapport de la Commission des finances sur le préavis No. 38/2016-2021 concernant une demande de crédit de CHF 180.000 TTC relatif à un crédit d'étude de rénovation et de mise à niveau des installations techniques de la salle de spectacle : machinerie de la scène, éclairage, sonorisation, projection, installations électriques, chauffage et ventilation.

Madame la Présidente,
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

La Commission des finances s'est réunie à la demande de la Municipalité le 5 mars 2018 en présence de M. Francois Debluë, syndic, de Mme Audrey Barchha ainsi que de MM Jean-Pierre Debluë et Denis Lehoux, municipaux, accompagnés de Mme Claudine Luquiens, secrétaire municipale et de M. Adrien Valloton, chef de service.

Le préavis 38/2016-2021 nous a été présenté par M. Denis Lehoux, municipal.

Préambule:

L'objet de ce préavis est de financer une étude pour la mise à niveau des installations techniques de la salle communale. Celle-ci ayant été construite en 1985, de nombreuses installations datent également de cette époque et ne sont donc plus adaptées. Il est rappelé que notre salle communale est très demandée et son utilisation très régulière par nombre de sociétés en est la preuve

Coûts de l'étude:

La majeure partie des frais engagés par cette demande de crédit consiste en des honoraires pour les différents corps de métier touchés par les mises à niveaux considérées. Le détail se trouve dans le préavis. Il est à noter qu'une partie de ce crédit d'étude couvre une partie chauffage/ventilation qui ne couvre pas la partie remplacement de la chaudière (celle-ci étant couverte par le préavis no 18, déjà voté)

Considérations:

La commission des Finances s'est interrogée sur le calendrier des travaux ainsi que le cout total des travaux qui seront à prévoir pour cette salle, sachant par exemple que le toit devra être refait également.

En ce qui concerne le calendrier, la Municipalité tient à souligner que ces travaux d'ordre technique n'ont rien à voir avec l'ensemble des autres travaux prévus, ce que nous comprenons.

Pour les investissements prévus, le présent crédit d'étude doit couvrir tout un ensemble de travaux sur les installations techniques, dont le coût total est estimé à environ 2,3 mios.

Les travaux prévus avec le coût estimé se présentent ainsi :

Travaux préparatoires	50'000.—
Bâtiment	822'000.—
Équipement exploitation	804'900.—
Monte-charge	53'000.—
Frais	25'000.—
Honoraires	262'000.—
Divers et imprévus	124'000.—
Rideaux	17'100.—
TVA	166'166.—
TOTAL	2'324'166.—

En ce qui concerne les investissements futurs à prévoir pour ce bâtiment communal, le bureau Fragnière Partenaires a été consulté par la Municipalité afin d'avoir une estimation des coûts futurs à prévoir pour cette salle. Ceux-ci peuvent être détaillés ainsi :

Réfection du toit	880'000.—
Toit solaire	500'000.—
Amélioration enveloppe bâtiment	330'000.—
Remplacement chaudière	290'000.—

Soit un montant total de 2 millions de francs.

De ce fait, l'ensemble des investissements pour remettre notre salle des spectacles à jour au niveau énergétique et technique se montent à un peu plus de 4 millions de francs.

Il est rappelé ici que le présent préavis ne couvre que le crédit d'étude pour les installations techniques (équivalent à un budget estimé de 2.3 millions).

Conclusion :

Considérant les éléments présentés, la Commission des finances vous recommande, Madame la Présidente, Mesdames et Messieurs les Conseillers :

D'approuver le préavis no. 38/2016-2021 concernant la demande de crédit d'un montant de 180.000 CHF relatif à un crédit d'étude de rénovation et/ou de mise à niveau des installations techniques de la salle de spectacle : machinerie de la scène, éclairage, sonorisation, projection, installations électriques, chauffage et ventilation.

D'accorder à la Municipalité un crédit de CHF 180'000.— TTC.

De financer ce montant par la trésorerie courante ou recourir à l'emprunt si nécessaire.

D'amortir ce montant par un prélèvement sur le fonds de réserve « Constructions futures » No. 9282.003.

Fait à Founex, le 29 mars 2018

Les Membres de la Commission des finances,

Laurent Kilchherr

Jean Righeti

Marc Barbé

Hervé Mange

Lucie Kunz-Harris

François Girardin

Excusé : Gerhard Putman-Cramer

Rapport de la Commission des Constructions sur le préavis municipal N°38/2016-2021
Demande de crédit de CHF 180'000.00 TTC concernant un crédit
d'étude de rénovation/mise à niveau des installations techniques de la Salle
de Spectacles

Madame la Présidente,
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

Le préavis municipal N°38 /2016-2021, nous a été présenté par Mr Denis Lehoux, Municipal, en présence de Mr le Syndic François Debluë et Mr Christophe Hermanjat Chef de Service lors de la séance de présentation du 5 mars 2018.

Préambule

La vétusté des installations techniques de notre Salle de Spectacle n'est un secret pour personne, principalement pour les utilisateurs, à tel point que plusieurs équipements de scène ont dû être interdits d'usage pour des raisons de sécurité.

Etat du bâtiment

Inaugurée en 1985, la Salle de Spectacles n'a subi depuis aucune rénovation en profondeur. Malgré la grande qualité des installations d'origine et leur entretien, la machinerie de scène est arrivée à un point de dégradation qui a entraîné sa mise hors service. Les autres équipements ne valent guère mieux et font l'objet du présent préavis.

Travaux de rénovation

-Eclairage : Toute l'installation est « d'époque » et n'est plus adaptée aux systèmes d'éclairage actuels. Sera remplacée.

-Installation électrique : Réfection complète du tableau de distribution.

-Installations techniques de la scène : Remplacement complet de tous les organes de commandes de la scène ; commande de machinerie, régie son, vidéo, éclairage.

-Sonorisation : Nouvelle sonorisation, nouveaux micros, commande en régie et par commandes à distance.

-Portes d'accès : Ne correspondent plus aux normes. Elles seront remplacées par des portes isolantes à structure aluminium et système de verrouillage par badge SALTO (v. préavis 15/2016-2021).

-Chauffage/ventilation : Diverses améliorations dans la distribution de chaleur, régulation de la température, amélioration du confort dans la grande salle et du foyer.
Installation d'un système de récupération de chaleur conforme aux normes actuelles.

-Machinerie de scène : Interdite à la manipulation, les diverses poutres porteuses et mobiles ainsi que les organes manuels de commande seront remplacés par un nouveau concept motorisé plus polyvalent et moderne.

-Ecran/ projecteur : Actuellement fixe, un nouvel écran à commande électrique ainsi qu'un projecteur intégré à la scène et piloté depuis la régie ou la salle seront installés.

-Monte-charges : Afin de sécuriser le déplacement de charges lourdes entre le rez et le sous-sol, un monte-charge sera installé. L'emplacement définitif reste à décider.

Chemins de fuite : Des barres « anti-panique » seront installées sur les portes d'accès. Le balisage des chemins de fuite sera amélioré.

Divers : Les caissons mobiles de rangement sous la scène seront optimisés. Les rideaux et plancher de la scène seront changés. Le lambrissage sera rénové.

Notes

Lors de la séance de présentation, la question a été posée quant à l'aspect des nouvelles portes d'accès en structure aluminium.

D'autre part, il a été relevé que l'insonorisation du foyer laissait passablement à désirer, le projet de rénovation devrait l'inclure dans la liste des améliorations à apporter dans le cadre des travaux.

Cette demande de crédit ne concerne que la modernisation de la Salle de Spectacles à l'exclusion des travaux d'isolation et de remplacement de la chaudière qui font partie d'un autre projet.

Conclusion

Considérant les éléments précités, la Commission des constructions vous recommande Madame la Présidente, Mesdames et Messieurs les Conseillers :

D'approuver le préavis municipal n° 38/2016-2021, concernant une demande de crédit de CHF 180'000.00 TTC pour financer l'étude des travaux d'entretien de rénovation et mise à niveau des installations techniques de la Salle de Spectacles.

Ainsi fait à Founex, le 18 mars 2018

Pour la commission des constructions :

Letizia FARINE

Nicolas Paquier

Sandra THUNER

Bernard CINTAS

Philippe MAGNENAT

Cédric STERN